

Ses amours passées avec Prosper lui en parurent plus répugnantes et plus hideuses encore !

A tout cela, se mêlait un vague remords des crimes accomplis. Elle ne pouvait plus voir son ancien fiancé et Désiré qu'avec horreur, humiliée, étant jeune, belle, intelligente comme elle l'était, de n'avoir servi qu'à satisfaire les passions et les besoins de semblables êtres. Elle avait beau les fuir, à présent, elle les retrouvait toujours dans sa vie. Elle eût voulu les oublier et ils se cramponnaient à elle, comme le remords et la terreur au criminel.

Prosper, surtout, était devenu pour elle un boulet intolérable dont elle ne pouvait se débarrasser, bien que sa chair en saignât et que son cœur se soulevât. C'est que le malheureux était retombé dans la misère. Son journal, poursuivi pour des articles qui avaient fini par révolter la pudeur publique, avait cessé de paraître, et le rédacteur en chef se retrouvait sur le pavé. Mais il s'était retourné du côté de Julie, qu'il pressurait et exploitait désespérément, malgré ses résistances.

Lasse de cette existence, prise d'un immense dégoût et d'un immense ennui, Julie avait fini par se retirer à la campagne, du côté de Créteil, où elle avait loué une petite maisonnette, entourée d'un jardin, dans l'espoir qu'elle échapperait plus facilement aux poursuites de son ancien fiancé.

Des cent cinq mille francs touchée par elle, il lui restait maintenant, à peine, une quarantaine de mille francs. C'était assez pour attendre le moment où elle toucherait le million qui lui reviendrait, au cas où Jeanne d'Esparre ne serait pas mariée. Mais elle le serait certainement. N'y avait-il pas là le docteur Robert ? Et était-il probable qu'étant libre, elle ne l'épousât pas un jour ou l'autre ?

Cette inquiétude, elle savait que Prosper et Désiré la partageaient, et que, pour s'en soulager, comme pour hériter de la fortune totale de la veuve du comte de Noiville, ils poursuivaient ardemment la réalisation de leurs projets sanglants contre la jeune femme.

Julie, impuissante à rien empêcher, ballottée entre l'horreur du crime à commettre et la terreur de retomber dans l'ancienne misère dont elle ne voulait plus, à aucun prix ; le cœur vide, l'imagination inoccupée, cherchait à se distraire, et, en même temps, fuyait toutes les relations.

Elle vivait seule à la campagne, avec une seule domestique, qui lui servait de cuisinière et de femme de chambre, résolue à ménager ses dernières ressources, et, cependant, se laissant aller à des caprices, à des fantaisies coûteuses de femme désœuvrée et qui ne sait à quoi se prendre.

C'est ainsi que, décidée à faire des économies, refusant avec colère les secours que Prosper lui demandait, les "acomptes," disait-il, sur le futur héritage, puis, cédant, de guerre lasse, à ses exigences sans cesse croissantes, elle avait acheté une petite voiture, un "panier," et un cheval.

C'était sa joie de courir à travers la campagne au galop, en guidant elle-même son léger attelage, trouvant une sorte de soulagement, une ivresse véritable dans le mouvement, dans l'impression de l'air vif qui fouettait son visage, dans les dangers mêmes qu'elle affrontait, car elle lançait son cheval assez fougueux comme une véritable folle.

Il est un troisième personnage que nous ne devons pas oublier : C'est M. Didier de la Tour, le juge d'instruction. Lui aussi avait été vivement ému par les débats de l'affaire de Noiville, et par le verdict du jury. C'était là, pour lui, un véritable camouflet, un échec sérieux.

Après l'acharnement qu'il avait mis à poursuivre Jeanne et Robert, sans vouloir sortir du parti-pris en vertu duquel il avait décidé qu'ils devaient être les coupables, un semblable événement n'était pas sans faire saigner sa vanité d'homme et sans porter atteinte à son infaillibilité de magistrat.

Il comprenait, maintenant, qu'il n'avait pas été impartial, qu'il avait négligé une foule de petits détails importants qui eussent dû l'éclairer ; qu'aveuglé par la passion de venger son ami, il avait mal vu ; qu'en réalité il avait moins cherché la vérité que poursuivi l'idée fixe de prouver la culpabilité des prévenus accusés par lui.

Aussi éprouvait-il le vif désir et sentait-il le besoin impérieux, même au point de vue de sa considération professionnelle, de prendre une revanche éclatante, en menant à bien quelque affaire difficile, sans, pour cela, renoncer à trouver les assassins du comte Gérard de Noiville.

Mais il se gardait bien d'en parler à qui que ce soit, résolu à n'agir qu'à coup sûr, dût-il y mettre des années.

Pour le moment donc, il réunissait tous ses efforts du côté du petit blessé inconnu de l'hôpital Saint Antoine. Il y avait là un mystère à percer, et la réussite ferait oublier sa déconvenue avec Jeanne d'Esparre et Robert Dauray.

Malheureusement, de ce côté aussi, les choses étaient loin d'aller à son gré.

Nos lecteurs doivent se rappeler que monsieur Didier de la Tour avait remis le véritable Pierre Henry entre les mains de M. Barisson, professeur des "sourds-muets."

Pendant quinze jours, les leçons avaient marché à souhait. Le jeune malade prenait ses leçons avec tout le zèle dont il était capable, en égard à son état de faiblesse. Il commençait à faire quelques progrès. Pierre Henry allait pouvoir être interrogé et répondre avant peu de jours. Tout à coup, peut-être par suite de ses efforts, son état s'aggrava.

Du jour au lendemain, une fièvre purulente s'empara du petit malheureux, et sa vie fut en danger. Le sauverait-on une seconde fois ? Les médecins n'osaient se prononcer. En tous cas ce serait une seconde convalescence, pénible et longue, en mettant les choses au mieux.

M. Didier de la Tour était au désespoir.

On voit que si la Providence veillait sur Jeanne d'Esparre, elle semblait aussi ne pas abandonner Désiré Martin.

XVII.

Ainsi que nous l'avons dit, Julie, fixée à Port-Créteil, avait pris la passion des promenades en voiture et s'amusait à conduire elle-même le petit "panier" dont elle s'était payé le luxe. Sa promenade de prédilection était le long des bords de la Marne. Elle traversait le pont, remontait le chemin de halage qui contourne la partie intérieure de la presqu'île, allant de la sorte jusqu'à Champigny, puis revenant.

Son cheval, animal plein de feu et même un peu vicieux ce, qui fait qu'elle l'avait acheté moins cher, dévorait cet espace avec une rapidité vertigineuse, qui la charmait et lui causait une véritable ivresse.

Les promeneurs, les pêcheurs, tous les habitants de la contrée, avaient fini par connaître la jeune fille et son attelage, qu'ils voyaient passer presque journellement, l'un portant l'autre, avec une impétuosité qui causait l'inquiétude de quelque accident